



L'électricien

L'électricien est spécialisé dans les installations, réparations et maintenances des systèmes électriques. Son rôle est d'assurer le bon fonctionnement des équipements électriques dans l'habitat individuel, les bâtiments tertiaires et industriels. Il travaille en câblant les circuits, et en mettant en place des systèmes de distribution électrique. L'électricien est compétent dans la lecture de plans électriques et il respecte les normes en vigueur, la sécurité étant une priorité.

Objectifs de la formation

La formation **CAP Électricien** permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Réaliser, mettre en service et assurer la maintenance d'une installation électrique dans des logements individuels et collectifs, des locaux tertiaires, des bâtiments industriels.

Contenu de la formation

Enseignements généraux

- Français
- Histoire, géographie et éducation morale et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Prévention santé environnement

Enseignements techniques et professionnels

- Lecture de plan
- Préparation d'une opération
- Réalisation et mise en service d'une installation
- Maintenance préventive d'une installation
- Organisation, sécurité, gestion de chantier

Modalités d'organisation

Par année de formation

- 12 semaines de cours théoriques et pratiques au CFA
- 35 heures par semaine de cours
- 35 semaines de formation en entreprise dont 5 semaines de congés payés



Campus

Bruz



Prérequis

Avoir effectué une année de 3^e complète



Modalités & délais d'accès

Candidature ouverte toute l'année, pour une entrée en formation principalement de fin août à début novembre

- Parcours adapté possible tout au long de l'année en fonction des profils et des situations
- Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement.
- Admission sur dossier et possibilité d'entretien
- Nous consulter.



Durée

A minima 800h, parcours en 2 ans
Réduction de durée suivant profil



Validation

CAP Électricien, diplôme de l'Éducation nationale, de niveau 3, inscrit au RNCP*



Type de contrat

Alternance



Frais formation

Public apprenti : Formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Public en reconversion ou salarié en professionnalisation : Tarif horaire : entre 14€ et 18€. Possibilité de prise en charge financière totale ou partielle possible en fonction des droits acquis et du statut (demandeur emploi, salarié, stagiaire de la formation professionnelle...).

94,7%
Taux de réussite aux examens**

84,2%
Taux de satisfaction**

87,5 %
Taux d'insertion***, dont 37,5 % en poursuite d'étude**

19,4 %
Taux de rupture***

Qualités & profils requis

- Précis et rigoureux
- Esprit logique et structuré
- Aisance relationnelle
- Capacité d'adaptation
- Bonne dextérité
- Respect des règles de sécurité

Entreprises conseillées

- Entreprise artisanale d'électricité du bâtiment, du tertiaire et des réseaux courant faible
- Nous consulter

Accessibilité aux personnes handicapées

Le CFA Régional souhaite favoriser et sécuriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel. Les locaux sont aménagés pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Contactez-nous.

Modalités pédagogiques & évaluations

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
- Participation à des projets pédagogiques
- Contrôles réguliers de connaissances, notamment par des examens blancs et des mises en situation pratiques
- Examens en CCF et en épreuves ponctuelles en fin de formation
- Livret d'apprentissage entre l'apprenant, l'entreprise et le campus
- Visite en entreprise par l'enseignant tuteur
- Séance de tutorat à chaque période au campus
- Conseils de classe et bulletins de notes avec l'avis de l'équipe pédagogique
- Supports de formation numériques

Moyens techniques

- Plateaux techniques équipés
- Salles de formation
- Centre de ressources

Poursuites d'études

Au sein de notre CFA

- Brevet Professionnel Électricien
- Bac Pro Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique
- Titre TSEC : Technicien Service en Électroménager Connecté
- Titre TIEC : Technicien conseil en Infrastructure Électrique Connectée

• Titre RC3E : Réparateur en Équipements Électriques et Électroniques

• Titre VEMC : Vendeur en Équipements de la Maison Connectée

D'autres poursuites d'étude sont possibles. Consultez le site de [l'Onisep](https://www.onisep.fr)

Perspectives professionnelles

- Ouvrier qualifié électricien

Contactez les campus

Campus de Dinan-Aucaleuc

La Croix Fresche Blanc - 22100 AUCALEUC

02 96 76 27 37

conseilformation.dinan@cma-bretagne.fr

Campus de Ploufragan

18 rue du Tertre de la Motte - 22440 PLOUFRAGAN

02 96 76 27 27

conseilrecrutement.ploufragan@cma-bretagne.fr

Campus de Quimper

24 route de Cuzon - 29000 QUIMPER

02 98 76 46 35

campusquimper@cma-bretagne.fr

Faculté des Métiers - Campus de Bruz

6 rue des Frères Montgolfier - 35170 BRUZ

02 99 05 45 55

fdm.recrutement@cma-bretagne.fr

Faculté des Métiers - Campus de Fougères

37 boulevard de Groslay - 35300 FOUGÈRES

02 99 05 45 55

fdm.recrutement@cma-bretagne.fr

Faculté des Métiers - Campus de Saint-Malo

68 avenue de Marville - 35400 SAINT-MALO

02 99 05 45 55

fdm.recrutement@cma-bretagne.fr

Campus de Vannes

10 Boulevard des Îles - 56000 VANNES

02 97 63 95 10

conseilformation.vannes@cma-bretagne.fr

